****

**CHSCT du 4 mars 2015 - Compte-rendu**

**Point 1 : adoption du règlement intérieur**

Les discussions ont porté sur :

- le retrait de certaines parties du règlement où la coutume s’opposait à leurs applications *(transmission des questions diverses sous une semaine dans la mesure du possible, présence de la psychologue et du représentant du SPSI sur invitation.*

- la prise en compte de l’arrêté de l’ordre du jour conjointe entre le président et le secrétaire du CHSCT après discussion avec les autres organisations syndicales

- Election annuelle du secrétaire de date à date à compter du premier CHSCT de l’année

- la mise à jour de droit, des moyens alloués au CHSCT

- La conformité entre le dossier papier et le dossier dématérialisé envoyé

Voté à l’unanimité.

**Point 2 : élection du secrétaire et du secrétaire suppléant du CHSCT**

* Mr Gary Guillaud (CGT) et Mme Julia Rigade (SUD Culture-Solidaires) ont étés proposés comme secrétaire et secrétaire suppléant pour un mandat d’un an
* l’ingénieur hygiène et sécurité rappelant l’inexistence légale d’un secrétaire adjoint, préférant le terme de secrétaire suppléant.

Elus à l’unanimité.

**Point 3 : approbation des PV du 15/10, 30/10 et 12/11 (pour avis)**

* quelques coquilles ont étés modifiés sans importance sur l’ensemble des débats inscrit aux PV

Voté à l’unanimité.

**Point 4. 1:Présentation du bilan HSCT 2014 ( pour info )**

* En préambule au débat la CGT a demandé que le dossier soit scindé en deux parties distinctes, les lettres de missions futures du conseiller et des assistants de prévention étant ajoutés au dossier.

Pour le bilan : après avoir dénoncé la perte de personnel sur 2014, la CGT a demandé :

- que soit présenté aux organisations syndicales les motifs des départs des agents, leurs statuts, catégories… (seul le nombre de ceux-ci apparaissant).

- Les noms des entreprises extérieures soumis aux travaux longs ou dangereux.

-La prise en compte dans le bilan des chantiers : mobilier 18eme et Pyramide

-La reprise du projet des conférences ayant comme but la sensibilisation des agents au risque agression

-La mise en place d’un travail sur le traitement des sols et lieux signalés dangereux aux chutes de plein pied (escaliers monumentaux en priorité)

-Une réflexion sur la politique d’établissement concernant la cigarette électronique pour une rapide mise en place (si besoin dans les règlements intérieur et de visite en cas d’interdiction), et une information des agents du musée pour éviter tout risque de conflit entre les utilisateurs de cigarette électronique et les agents.

-Une réunion sur le temps de travail des agents aux horaires variables, pour définir, entre autre, les jours de congés non pris par les agents en 2014, découvrir les raisons et les risques psychosociaux pouvant en découler

-Un positionnement par direction et catégorie des agents en situation de handicap pour s’interroger sur toute possibilité de discrimination.

**Point 4.2 : lettres de mission des conseiller et assistants de prévention**

La CGT a interrogé la direction sur de multiples méconnaissances du CHSCT et incohérences de points présentés dans les lettres de missions ainsi que sur la mise à jour de leurs fiche de poste nécessaire à celle-ci, mais non-présentées.

Nous reverrons donc ces lettres de missions ultérieurement.

**Point 5 : Programme de prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail 2015 (pour avis)**

* Il est demandé un retour sur les accidents du travail des sociétés extérieures employées par le musée (cette obligation de principe serait à rappeler dans le cadre du plan de prévention et intégrée dans le cahier des charges).
* La direction nous a fourni les dates de planification qui manquaient ainsi que des réponses sur les grosses problématiques d’ambiance thermique au musée : le changement de prestataire climatisation/chauffage devrait dans les années qui suivront améliorer celle-ci et la direction a affirmé qu’une future mise en place d’un niveau minimum et maximum de température obligeant la fermeture des salles sera discutée.
* Recrutement d’une deuxième psychologue dont la lettre de mission devra être essentiellement dirigé vers l’analyse des risques psychosociaux etharcèlement.
* Le CHSCT demande une information annuelle sur la prise en compte des conditions de travail dans les nouveaux projets
* Les conclusions de l’évaluation des risques professionnels seront présentées au CHSCT du 20/05/2015
* Nous avons appris la fin de la convention avec la FIPHFP. Ce point sera examiné ultérieurement.
* Il est demandé une information sur l’amiante pour les agents.

Voté à l’unanimité.

**Point 6 : plan de formation hygiène, sécurité et conditions de travail**

-Mise en exergue de la difficulté à obtenir une formation SSIAP hors du DIF

-Il est précisé que PRAP est amené à remplacer geste et posture dans les formations proposées

- PSC1 et SST s’équivalent à cela près que le SST se base sur les conditions de travail particulières des ateliers

- la formation défibrillateur concerne 350 agents.

Voté à l’unanimité

**Point 7 : Présentation du rapport d’activité 2014 du service médicale**

* Le CHSCT, suite à présentation et sur proposition du directeur de la DAPS, a préconisé un roulement entre médecins de prévention quant à l’affectation de leur enveloppe d’agents suivis, pour ne pas cristalliser sur un médecin l’avis que pourrait avoir les agents d’une direction, quant à la médecine de prévention.
* Le DRH a demandé le respect des dates de convocation médicales, ou prévenir en cas d’empêchement, afin de ne pas mobiliser inutilement un médecin. Il a insisté sur les suites disciplinaires à donner en cas d’absences répétées.
* Les organisations syndicales demandent que les personnels basés sur des horaires « différents » des horaires du service médical puissent bénéficier d’une permanence pour les visites médicales le samedi (accepté par le service médical)
* La question sur l’état des locaux du service médical a été posée. Le service médical est en souffrance sur ce sujet et le service maintenance et architecture est saisi du dossier
* Les préconisations médicales doivent être suivies ou leur refus doit être motivé
* L’enquête agression réalisée par le service médicale révèle qu’il subsiste une tension dans les rapports entre les agents et le public, mais aussi entre agents
* Les risques psycho-sociaux sont également à souligner. A ce titre, une cartographie des incivilités est demandée.

**Point 9 : Suivi des registres de santé et sécurité au travail et de l’analyse des AT par le groupe de travail (pour info)**

* La CGT a rappelé à la direction de la DAPS que les points remontés n’étaient pas les points non-résolus, mais ceux qui avaient soit interpellé les représentants au CHSCT, soit les points récurrents présentés dans les cahiers d’hygiène et sécurité.

Le CHSCT a préconisé :

. La mise en place d’un état des lieux de la qualité de l’eau dans l’ensemble du musée suite aux multiples remontés des agents.

. Un ajustement après finalisation du plan de prévention incendie des niveaux sonores et messages d’évacuation/colis suspects /pickpocket.

. Un contact étroit renouvelé avec la nouvelle société de nettoyage en vue d’améliorer autant leur travail que leur accès aux points d’eau/évacuation afin de ne plus utiliser les RIA.

- la CGT a aussi alerté la direction quant aux multiples problèmes existant dans le bâtiment rue sainte Anne et le fait que direction/bailleur/gestionnaire se renvoyaient la balle sur la résolution de ceux-ci. De plus, le bailleur demeurant un partenaire du Louvre, nous espérons que la pression de l’établissement envers un bailleur non-conforme à ses obligations ne soit pas altérée.

- Question des ambiances thermiques reposée. Question sur la corrélation entre température et conservation préventive posée également, sur l’éventuelle défaillance des installations techniques des sociétés et la maintenance de celles-ci.

- nous demandons une visite conjointe CHSCT et C2RMF pour les locaux « partagés »

**Point 11 : risque poussières de bois (pour info)**

* Rappel a été fait des dangers, améliorations possibles et effectives.
* Rachat de masque et d’aspirateurs prévu pour pallier au problème
* Nettoyage des ateliers le vendredi après-midi rendu obligatoire
* L’organisation du travail sur l’atelier d’installation situé en zone aire de livraison quant au nettoyage des parties hautes, obligerait l’entreprise de nettoyage à un échafaudage quasi-permanent, augmentant les risques de co-activité et l’empoussièrement des échafaudages eux-mêmes.
* La direction envisage de gros travaux, entre autre, la pose de faux plafonds dans les ateliers, réduisant ainsi l’impact des poussières sur les parties hautes souvent en crépis.

**Point 12 : mise en place de sièges assis-debout (pour info)**

* Les sièges sont en attente de réception de la commande
* Il est rappelé qu’ils ne se substituent pas aux chaises mises à disposition des agents
* L’emplacement devra être discuté avec les agents et la décision finale devrait leur revenir pour leur implantation

**Point 13 : suivi des travaux Pyramide et aménagements des futurs postes de travail accueil et vente (pour info)**

La discussion c’est essentiellement centrée sur les postes présentés aux agents et aux retours actuels comme futurs de ceux-ci.

Comme expliqué par l’agence Search pour un respect des délais à la mise en place, un nouveau modèle (après prise en compte des modifications voulus par les agents) ne pourra pas être présenté en test, mais le modèle 0 ainsi que les plans de celui-ci en amont le seront, pour permettre la mise en place si besoin de mesures correctives au poste de travail.

* Nous avons, on ne peut plus fortement, préconisés que les demandes des agents concernant la pose des vitres soient prises en compte.
* Nous avons aussi préconisé que le matériel gérant les ambiances thermiques dans cette zone soient quotidiennement vérifié, une défaillance de ceux-ci s’avèrerait catastrophique tant aux conditions de travail qu’aux risques d’agression/malaise du public.
* Il est également demandé que la version 0 soit présentée aux agents avent la mise en place dans les postes

**Point 16 : tableau de suivi des questions CHSCT**

* Une demande d’affichage de panneau CHSCT au bâtiment Ste Anne a été faite.
* Il est demandé par la conseillère de prévention de pouvoir supprimer du tableau les questions réglées définitivement
* La question des circulations verticales et de l’accessibilité à Mollien doit être posée
* Le groupe agression et conflits doit sensibiliser aussi sur les agressions entre agents
* Le risque incendie et plan d’action doit tenir compte du nouveau compartimentage avant de finaliser les consignes.
* L’installation de doubles fenêtres aux bureaux du DAGER (RDC haut) n’étant pas possible pour des raisons budgétaires, la question reste en suspend
* Concernant les visites CHSCT, a été demandé de formaliser les suite à donner et assurer le suivi après avoir listé les préconisations et les avoir hiérarchisées : un onglet suivi CHSCT est proposé et accepté.

**Le président du CHSCT a levé la séance, rajoutant pour le CHSCT exceptionnel sur les déménagements du 31 mars 2015 les autres points à l’ordre du jour qui, faute de temps n’ont pas pu être abordés :**

- bilan d’activité 2014 de la psychologue

- point un presque accident (avec rapport d’état des lieux et calendrier de mise en place)

- point sur la mise en place du diagnostic Risque Psychosociaux

- Pont sur les sites d’implantation des défibrillateurs automatisés externes

- questions diverses